

5 avenue du Coq  
75009 Paris FRANCE  
Tél : +33 (0)1 40 16 61 00  
Fax : +33 (0)1 40 16 61 04  
systra@systra.com  
www.systra.com



France

# Reims

FRANCE

**La ville**  
Population : 191 325 h

**L'agglomération**  
Communes : 6  
Population : 218 928 h

**Le réseau de transport collectif**  
Lignes d'autobus : 29  
Site propre autobus : 1  
(1,5 km et 4 stations)  
qui sera réutilisé par le tramway  
Ligne de tramway : 1  
(en cours de réalisation)



Perspective : Rive - Vacher — Architectes : Dubus\_richez - Atelier du Paysage

## Le tramway de Reims

Le tramway de Reims sera constitué d'une ligne de 11,2 km traversant la ville selon un tracé nord-sud, depuis le quartier d'Orgeval jusqu'à celui de Croix-Rouge. Passant par le centre, il desservira les principaux pôles de la ville : gare SNCF (arrivée du TGV en juin 2007), théâtre, rue de Vesle, facultés, CHU Robert Debré.

Une antenne sur 1,6 km, à voie unique dans une première phase, desservira la ZAC de Bezannes et la gare TGV Champagne-Ardenne au sud, ainsi que le centre de maintenance.

Empruntant un corridor particulièrement dense en population et en activités, la ligne devrait desservir à moins de 400 m près de 70 500 h., 26 500 emplois et 15 200 étudiants.

La mise en place du tramway permettra de renforcer l'intermodalité avec la création d'un pôle d'échanges multimodal sur le site de la gare en centre-ville, la liaison avec la future halte ferroviaire des TER à Franchet d'Esperey et la construction de trois parcs-relais aux extrémités de la ligne.

Pour améliorer l'attractivité des transports collectifs, le réseau d'autobus sera entièrement réorganisé en fonction du tramway, les arrêts mis aux normes d'accessibilité,

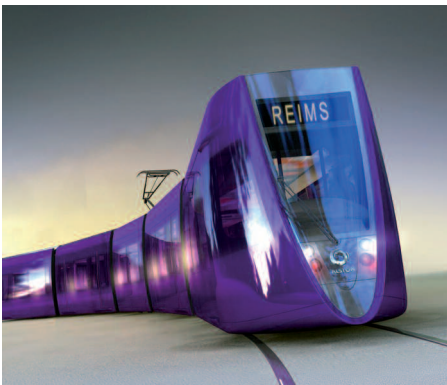
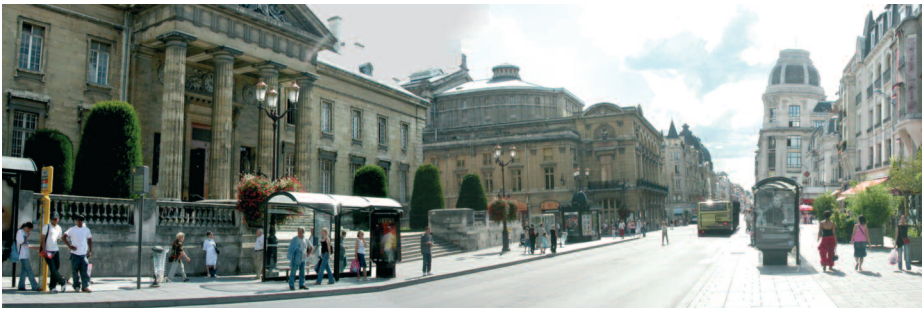
et une tarification unique (tramway+ autobus) sera mise en place, avec une billettique 100% sans contact.

Les modes doux ne seront pas oubliés avec l'aménagement, le long du tracé du tramway, de 5 km de nouvelles pistes cyclables, de places de stationnement pour les vélos et la possibilité, pour ces derniers, de monter à bord du tramway. Enfin, le tramway permettra de requalifier l'espace public et d'offrir un traitement paysager de qualité tout au long des quartiers traversés par le biais d'un engazonnement et de plantations et l'installation d'un mobilier urbain spécifique. La traversée du centre historique sur 2 km sera réalisée en alimentation par le sol.

### Particularité du projet de tramway de Reims : sa réalisation en concession.

En effet, Reims Métropole a choisi d'assurer le financement de sa réalisation au travers d'une concession accordée à un groupement concepteur, constructeur et exploitant. C'est ainsi que le concessionnaire sélectionné financera les études de détail, les travaux de construction (génie civil, matériel roulant, équipements) et d'aménagements induits, ainsi que l'exploitation et la maintenance du tramway. Pour ce faire, Reims Métropole délèguera à ce groupement l'exploitation de l'ensemble du réseau de transports en commun rémois (tramway et autobus) par le biais d'une délégation de service public (DSP) pour une durée de trente ans à compter de la mise en service du tramway.





## Le rôle de SYSTRA

A la fin des années 1980, SYSTRA avait élaboré un schéma d'organisation des déplacements dans l'agglomération de Reims, ainsi que les études d'avant-projet sommaire du premier projet de tramway rémois.

Aujourd'hui, SYSTRA assure une mission d'assistance auprès de l'autorité concédante pour le management et le suivi de réalisation de la première ligne de tramway et pour la mise à jour du plan de déplacements urbains (PDU) de l'agglomération rémoise.

La mission, qui a démarré en juillet 2004, comporte les tâches suivantes :

- Administration et management du projet :
  - pilotage et coordination des actions,
  - mise en place et suivi des calendriers d'exécution,
  - analyse des coûts,
  - suivi des dépenses,
  - établissement des rapports d'avancement,
  - conseil en matière de communication et assistance au règlement des litiges.

- Suivi du marché de maîtrise d'œuvre pour le développement des études techniques d'avant-projet et la constitution des dossiers administratifs :
  - dossier de prise en considération (DPC),
  - dossier de DUP (déclaration d'utilité publique),
  - dossier de Sécurité, ainsi que la mise à jour du PDU pour tenir compte des dernières réglementations applicables (loi Solidarité et Renouveau Urbain, de 2002, et loi Urbanisme et Habitat, de 2003).
- Conseil pour l'établissement des schémas de financement du nouveau réseau de transport, puis pour l'optimisation du montage financier global.
- Participation à la rédaction du cahier des charges de la concession (délégation de service public).
- Assistance au choix du concessionnaire et à la mise au point du contrat de concession.
- Suivi et contrôle des prestations du concessionnaire pendant les phases :
  - d'études détaillées,
  - de réalisation,
  - d'essais,
  - de marche à blanc,
  - de mise en service et de suivi d'exploitation pendant la première année de fonctionnement du nouveau tramway.



## Le projet

### Caractéristiques

Longueur	:	11,2 km
Nombre de stations	:	23
Type de MR	:	tramway sur fer
Nombre de rames	:	18 Citadis 302
Fréquentation attendue	:	48 000 voy./jour

### Les acteurs

- Autorité concédante : Reims Métropole
- Assistants : SYSTRA, M. Kagan, Me Sur-Le Liboux
- Maître d'œuvre phase études préliminaires (APS, dossiers techniques/administratifs, révision du PDU) : Groupement composé de SEMALY (mandataire), Dubus Richez, Beture, Thiénot-Ballan, ACIS, ISIS, Atelier du paysage
- Exploitant réseau d'autobus : TUR (Transdev depuis le 01/01/08)
- Maître d'ouvrage concessionnaire : MARS (SA formée par le groupement ALSTOM : Transdev ; Bouygues-Quillepertuy, Colas, Pingat, Caisse d'épargne, Caisse des dépôts, Ixis-Cib)

### Coûts (valeur 2011)

Total	:	343 M€
-------	---	--------

### Financement

- Subvention de l'Etat : 53.3 M€
- Ville de Reims : 75 M€
- Reims Métropole : 62 M€ (subvention d'équipement)
- Le reste de l'investissement est financé par le Concessionnaire sur fonds propres et par emprunts.

### Les dates clés

- Décembre 2004** : études d'avant-projet
- 2005-2006** : études complémentaires, lancement de la consultation pour une concession
- Juillet 2006** : choix du groupement concessionnaire
- 2007** : études de détail, reconnaissances archéologiques, enquêtes publique et parcellaire
- Janvier 2008** : reprise du réseau de bus par le concessionnaire (Transdev)
- Mars 2008** : obtention de la DUP
- 2008-2010** : travaux, dont déviations de réseaux
- Été 2010** : essais
- Avril 2011** : mise en service